CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Applicables aux prestations d'expertise psychologique, d'évaluation neuropsychologique et de suivi thérapeutique

Cabinet de psychologie – Cabinet Laurent Devoitille

---

1. Objet

Les présentes Conditions Générales régissent les relations contractuelles entre le praticien (ci-après « l'Expert » ou « le Psychologue ») et son client (ci-après « le Client »), dans le cadre de la réalisation :

- de **prestations d'expertise psychologique ou neuropsychologique**,
- de **consultations cliniques ou psychothérapeutiques**,
- ou de toute autre prestation intellectuelle relevant de la pratique professionnelle.

2. Nature des prestations

- **Prestations d'expertise** : évaluation psychologique ou neuropsychologique dans un but d'expertise, de documentation ou de production d'un rapport, à la demande du Client, d'un tiers ou d'une compagnie d'assurance.
  Ces prestations ne constituent pas un acte thérapeutique.
- **Prestations thérapeutiques** : consultations cliniques, suivi psychothérapeutique, soutien psychologique ou toute intervention à visée d'amélioration du bien-être psychique du Client.
  Ces prestations ne constituent pas un acte d'expertise et ne donnent lieu à aucun rapport d'évaluation destiné à un tiers.

3. Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs sont exprimés en euros.

- **Prestations d'expertise** : assujetties à la TVA conformément à la législation belge en vigueur.
- **Prestations thérapeutiques** : exonérées de TVA conformément à l'article 44, §2, 1° du Code de la TVA (actes à finalité thérapeutique).

Le paiement est dû à réception de la facture ou, pour les séances thérapeutiques, immédiatement après la consultation, sauf mention contraire.
Tout retard de paiement supérieur à 30 jours entraîne, de plein droit et sans mise en demeure préalable :

- l'application d'un intérêt de retard au taux légal,
- une indemnité forfaitaire équivalente à **10 % du montant dû**, avec un minimum de **40 €**, conformément à la loi belge du 2 août 2002 relative à la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales.

4. Annulation ou non-présentation

En cas d'annulation par le Client moins de **48 heures ouvrables** avant la date prévue, ou en cas de non-présentation sans justification valable :

- **Pour une expertise** : un montant forfaitaire de **100 €** sera facturé.
- **Pour une consultation thérapeutique** : le montant total de la séance sera dû.

5. Confidentialité et communication des informations

L'Expert/Psychologue est tenu au secret professionnel.

- **En expertise** : le rapport est communiqué uniquement aux destinataires expressément désignés (ex. : assureur, médecin-conseil, avocat) avec le consentement du Client ou en vertu d'une obligation légale.
- **En suivi thérapeutique** : aucune information ne sera communiquée à un tiers sans le consentement explicite du Client, sauf en cas d'obligation légale ou de danger grave et imminent ou dans le cadre du secret professionnel partagé.

6. Droits d'auteur et propriété intellectuelle

Les rapports, comptes rendus et documents remis au Client demeurent la propriété intellectuelle de l'Expert/Psychologue.
Toute reproduction, diffusion ou utilisation non autorisée est interdite, sauf accord écrit préalable.

7. Réclamation – contestation

Toute contestation relative à une facture ou au contenu d'un rapport doit être formulée **par écrit** dans un délai de **15 jours** à compter de la réception.
Passé ce délai, la facture ou le document est réputé accepté sans réserve.

8. Recouvrement et frais

En cas de non-paiement, l'Expert/Psychologue se réserve le droit de mandater un huissier de justice ou une société de recouvrement.
Conformément à l'article 6 de la loi du 2 août 2002, **l'ensemble des frais de recouvrement amiable ou judiciaire** sera à charge exclusive du débiteur, ce que celui-ci reconnaît expressément.

9. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le droit belge.
En cas de litige, **les tribunaux de l'arrondissement judiciaire du siège professionnel de l'Expert/Psychologue** sont seuls compétents.